



Présidence française de l'Union européenne : constat d'échec à mi-parcours

13 octobre 2008

Le Réseau action climat France et ses associations membres ont publié le 1^{er} juillet 2008, premier jour de la présidence française de l'Union européenne, un plaidoyer de 12 mesures pour lutter efficacement contre les changements climatiques¹. Ils attendaient de la France qu'elle soutienne activement ces mesures auprès de ses partenaires européens. D'ici la fin de l'année, des propositions de réglementations majeures dans le domaine de l'énergie et du climat doivent être adoptées par l'Union européenne. Il s'agit en particulier du fameux « paquet énergie-climat », ensemble de propositions de réglementations qui dessineront la politique européenne de lutte contre les changements climatiques jusqu'en 2020. L'impact de ces mesures ne s'arrêtera pas aux frontières de l'Europe : le paquet énergie-climat constituera le plan d'action que l'Europe présentera au reste de la communauté internationale à l'heure de négocier un nouvel accord sur les changements climatiques. Il doit donc être ambitieux et permettre à l'Union européenne de rester crédible aux yeux de ses partenaires internationaux.

À mi-parcours de la présidence française de l'Union européenne, le constat est loin d'être positif. La seule véritable ambition de la France se limite à l'adoption rapide du paquet énergie-climat d'ici décembre, quitte à le vider de toute ambition pour s'assurer du soutien des 26 autres États membres.

Le Réseau action climat et les associations qui le composent condamnent fermement une attitude si peu ambitieuse : la présidence française sera un échec si elle conduit à un consensus mou. Si les compromis actuellement proposés par la France pour satisfaire ses partenaires européens sont acceptés, le paquet énergie-climat, réduit à peau de chagrin, révélera au grand jour l'absence de volonté de l'Union européenne d'assumer sa responsabilité en matière de lutte contre le dérèglement du climat. Conséquence plus dramatique encore, cette feuille de route lamentable de l'Union européenne préfigurerait l'échec des négociations internationales dites de l'après-2012, relatives à la conclusion d'un nouvel accord sur le climat. Le rôle de leader que l'Union européenne joue dans le domaine des négociations internationales sur le climat ne peut être sous-estimé. Les points les plus préoccupants de la négociation actuelle sont repris ci-dessous. Voilà quel visage de l'Europe la présidence française est en train de dessiner. Si le président de la République Nicolas Sarkozy veut pouvoir tenir son engagement de faire de la lutte contre le dérèglement climatique la priorité de sa présidence de l'Union européenne, il doit impérativement redresser le tir lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement européens des 15 et 16 octobre.

Une Europe en deçà des recommandations de la science en ce qui concerne son objectif de réduction de ses émissions

En mars 2007, les 27 chefs d'État européens se sont accordés pour réduire de 20 % les émissions européennes pour 2020 (par rapport à 1990) et de 30 % *dans le cas d'un accord international sur le climat satisfaisant*. Ce passage d'un objectif de réduction de 20 à 30 % est aujourd'hui remis en cause. Tout d'abord, le paquet énergie-climat fait fi des conclusions du sommet des chefs d'État de mars 2007 en se référant non pas à « -20 et -30 % » mais à « -20 jusqu'à -30% ». C'est un premier pas en arrière. Au lieu de donner le ton et d'affirmer dès aujourd'hui qu'elle s'engagera à réduire de 30 % ses émissions d'ici à 2020 si l'accord international conclu fin 2009 à Copenhague est suffisamment ambitieux, l'Union européenne est embourbée dans des discussions pour déterminer quand sera décidé le passage à un objectif de réduction plus ambitieux que -20 %... Il se pourrait que la date qui sera retenue sera postérieure à la conférence des Nations unies de Copenhague. Une telle décision décrédibiliserait totalement l'Union européenne sur le plan international !

Pour en savoir plus :

Damien Demailly, WWF : 06 11 42 15 51

Morgane Créach, Rac-F : 06 89 78 44 93

1 « Climat-énergie : 12 mesures incontournables pour la présidence française de l'Union européenne », disponible sur www.rac-f.org



Une Europe qui rechigne à soutenir les pays en développement

Pour maintenir le réchauffement de la planète en deçà de +2°C d'ici la fin du siècle, objectif que l'Europe s'est officiellement fixé, non seulement les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de 25 à 40 % d'ici à 2020 mais, parallèlement, certains pays en développement doivent limiter la progression de leurs émissions. Par ailleurs, les pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques doivent être soutenus dans leur adaptation. La réduction des émissions et l'adaptation dans les pays en développement représentent un coût estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars par an². Étant donné sa responsabilité passée et présente dans le dérèglement du climat et ses moyens techniques et financiers importants, l'Union européenne doit supporter une partie de ce coût. La Commission a ainsi proposé dans le cadre du paquet énergie-climat que 20 % du revenu issu de la mise aux enchères des quotas de CO₂ soient affectés à la lutte contre les changements climatiques, dont l'aide à l'adaptation des pays en développement ou encore la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Malgré le faible pourcentage proposé par la Commission européenne, aucun État membre ne soutient cette proposition. Bercy et ses équivalents européens s'y opposent, alors que l'un des points clés pour obtenir au plan international un accord ambitieux sur le climat réside dans l'établissement de nouvelles sources de financements pérennes et adéquates à destination des pays en développement. Là encore, la France abdique et propose comme compromis l'établissement d'un simple fonds reposant sur des contributions volontaires des États membres. L'expérience des fonds actuels de la Convention et du protocole de Kyoto nous a déjà prouvé l'inefficacité des contributions volontaires. Et pourtant, l'Europe, avec la bénédiction de la France, s'apprête à resserrer le couvert...

Pour en savoir plus :

Damien Demailly, WWF : 06 11 42 15 51

Morgane Créach, Rac-F : 06 89 78 44 93

Une Europe qui cède aux industriels sur la mise aux enchères des quotas

La Commission européenne a proposé en début d'année de mettre un terme à l'allocation gratuite des quotas d'émission de CO₂ pour les industriels : à partir de 2013, les électriciens devront acheter tous leurs quotas aux enchères ; les autres secteurs industriels pourront encore bénéficier de 80 % de quotas gratuits en 2013 mais ce chiffre déclinera jusqu'à 0 en 2020.

Il y avait de nombreuses raisons de se satisfaire de cette proposition. Outre l'application stricte du principe pollueur-payeur et l'incitation forte à l'innovation, gage d'efficacité économique, la mise aux enchères met également un terme à une injustice sociale. En effet, que les quotas soient payants ou gratuits, l'impact sur le prix des biens industriels est le même pour les consommateurs, comme cela a déjà été observé dans le cas de l'électricité. La différence réside dans le fait que, si les quotas sont payants, les États récoltent dans leur ensemble environ 50 milliards d'euros chaque année. Et s'ils sont gratuits, ce sont les entreprises qui en bénéficieront, sans aucune garantie que cet argent sera investi dans la lutte contre les changements climatiques.

Malheureusement, les menaces de délocalisation brandies par l'industrie ont fait forte impression sur nos dirigeants, bien que la Commission ait donné les garanties nécessaires pour protéger les secteurs industriels qui seraient soumis à une forte concurrence internationale, même après le futur accord mondial sur le climat qui sera signé à Copenhague fin 2009. À croire les industriels et les responsables politiques, tous les secteurs seront soumis à une telle concurrence. Et tant pis si les études économiques indépendantes disent le contraire ! Résultat probable : la plupart des secteurs pourraient continuer de bénéficier d'une grande proportion de quotas gratuits. Même le secteur électrique pourrait recevoir encore quelques quotas gratuits, malgré les profits exceptionnels déjà réalisés depuis la mise en place de ce système. Enfin, cette décision, prétendument prise pour éviter des pertes de compétitivité, la France, présidente de l'Union européenne, propose de l'adopter sans même attendre de connaître la teneur de l'accord de Copenhague.

Pour en savoir plus :

Damien Demailly, WWF : 06 11 42 15 51

Morgane Créach, Rac-F : 06 89 78 44 93

² Rien que pour stabiliser d'ici à 2030 les émissions mondiales à leur niveau actuel, un rapport du secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique de 2007 évalue à 97 milliards de dollars l'investissement annuel nécessaire dans les pays en développement. L'estimation des besoins en matière d'adaptation est comprise entre 28 et 86 milliards de dollars par an entre 2015 et 2030.



Une Europe qui préfère compenser plutôt qu'innover

Sous couvert de flexibilité, l'Union européenne est en train de faire totalement fausse route. La Commission a d'ores et déjà proposé de permettre à l'Europe de réaliser la moitié de son effort de réduction des émissions via des « crédits externes », c'est-à-dire des crédits correspondant à des réductions d'émissions effectuées hors de l'UE. Mais l'industrie et de nombreux pays européens veulent aller encore plus loin ! Adieu donc à l'Europe berceau des technologies et des modes de vie qui permettront au monde de limiter le réchauffement bien en deçà de 2°C. Adieu à l'Europe exemplaire, qui montre à la communauté internationale comment on peut réduire ses émissions et assure ainsi sa crédibilité. Adieu aux millions d'emplois nouveaux, aux économies d'énergie, aux gains pour la santé qui sont les co-bénéfices des politiques mises en place pour lutter contre les changements climatiques et les rendent d'autant plus acceptable par les citoyens européens. A la place, bonjour aux nouvelles centrales électriques au charbon ou aux bâtiments passoires énergétiques que nous allons pouvoir continuer à construire aujourd'hui et que nous devrons subir pendant des décennies. Cela coûtera très cher aux européens de revenir en arrière. Mais est-ce politiquement grave de gaspiller des euros demain quand on peut économiser quelques centimes aujourd'hui ? Surtout lorsque l'on ne sera plus au pouvoir quand la facture arrivera...

Pour en savoir plus :

Damien Demailly, WWF : 06 11 42 15 51

Morgane Créach, Rac-F : 06 89 78 44 93

Une Europe qui gaspille son énergie au lieu de développer l'efficacité énergétique

« Améliorer l'efficacité énergétique sera la clef pour atteindre les buts environnementaux de la Commission européenne de manière rentable, et augmentera en même temps la sécurité des approvisionnements dans l'UE... La Commission européenne devrait reconsidérer la décision de faire de l'objectif européen d'économiser 20 % de la consommation énergétique de l'Europe d'ici à 2020 un objectif indicatif ». Voilà le bilan de la politique énergétique européenne dressé non pas, pourrait-on croire, par les associations de défense de l'environnement, mais... par l'Agence internationale de l'énergie !

L'efficacité énergétique est la grande absente du paquet énergie-climat de l'Europe. C'est pourtant la solution la plus rapide, la plus rentable et la plus efficace aux enjeux du climat comme de la sécurité énergétique. L'approche actuelle, vantée par la France, qui consiste à aborder l'efficacité énergétique via les directives européennes négociées une à une, sans lien avec l'objectif final d'économiser 20 % de la consommation énergétique d'ici à 2020, est très insuffisante. L'attitude déplorable du gouvernement français dans la négociation de la directive sur le CO₂ des véhicules particuliers le confirme.

La France, dans le cadre de sa présidence de l'UE, dispose d'une opportunité unique de palier cette carence de la politique énergétique européenne. Rarement le contexte économique et financier, associé aux tensions sur le pouvoir d'achat, au renchérissement du prix des énergies et aux craintes sur la sécurité de nos approvisionnements énergétiques, n'a été aussi favorable à la mise en place d'une réelle politique pour économiser notre énergie. La discussion sur la sécurité énergétique, l'une des priorités de la présidence de l'Union européenne, offre précisément à la France la possibilité de remédier à cette carence, sans rouvrir le paquet énergie-climat ni alourdir son agenda. Un simple accord politique du Conseil européen pour rendre juridiquement contraignant l'objectif de 20 % d'efficacité énergétique permettrait de mandater la Commission européenne pour repenser la politique des économies d'énergie en Europe. Pourtant malgré les promesses du ministre de l'Écologie et de l'Énergie au début de la présidence, la France n'a toujours pas porté cette initiative auprès de ses homologues européens. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement des 15 et 16 octobre constitue une opportunité pour la France de réaliser un joli coup politique, en mettant l'Europe sur la voie des économies d'énergie.

Pour en savoir plus :

Karine Gavand, Greenpeace France : 06 77 04 61 90

Une Europe qui cède aux constructeurs automobiles

Le dernier compromis proposé par Nicolas Sarkozy à ses partenaires européens sur le projet de règlement européen sur les rejets CO₂ des véhicules particuliers confirme le choix de la présidence française de soutenir l'industrie automobile allemande plutôt que la lutte contre les changements climatiques. Alors que les limites initialement prévues dans le secteur automobile (120 g de CO₂/km pour 2012), répondent à l'enjeu de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la France propose un compromis affaiblissant le texte au point de le rendre inutile avec un objectif relevé à 137 g de CO₂/km en 2015. Cette proposition est tout simplement inacceptable.



Elle permettra aux véhicules vendus en Europe à l'horizon 2012 d'émettre en moyenne 161 g de CO₂/km, soit, encore plus que leurs rejets actuels qui s'élèvent en moyenne à 158 g de CO₂/km !

Par ailleurs, la commission Environnement du Parlement européen a voté un objectif de plus long terme : 95 g CO₂/km à l'horizon 2020. Mais là encore, sans lutter et pour obtenir l'aval de l'Allemagne, la France propose de monter cet objectif à 110 g. Le Réseau action climat et ses associations membres appellent le Président français à revenir sur ce lamentable compromis et à respecter son engagement de faire de la lutte contre le dérèglement climatique la priorité de sa présidence de l'Union européenne.

Pour en savoir plus :

Stephen Kerckhove, APE : 06 06 88 52 66

Anne Vallette, Greenpeace France : 06 73 89 48 91

Michael Dubromel, FNE : 06 82 52 11 81

Joachim Broomber, Rac-F : 06 68 51 01 72

Une Europe tournée vers les énergies du passé

La proposition de la Commission européenne d'engager clairement les États membres sur la voie des énergies renouvelables constitue une réponse forte à plusieurs crises frappant l'Europe et le monde. Développer les énergies renouvelables à hauteur de 20 % de notre consommation intérieure pour 2020 permettra en premier lieu de lutter efficacement contre les changements climatiques, et contribuera également à améliorer notre indépendance énergétique puisque les ressources renouvelables sont les seules disponibles abondamment sur le territoire européen.

Une politique volontariste en matière d'énergies renouvelables permettra aussi de contrôler la facture énergétique des États européens. La volatilité des cours des énergies fossiles, et dans une moindre mesure des ressources fossiles, rend nos économies publiques et privées extrêmement vulnérables. Il est urgent de limiter cette dépendance. Les effets économiques et sociaux induits par une relocalisation de notre production énergétique seront extrêmement positifs grâce au développement d'activités nouvelles et à la création massive d'emplois sur le territoire européen.

Pourtant, la proposition de la Commission est malmenée par une minorité d'États qui défendent des intérêts particuliers. L'objectif contraignant de 20 % doit absolument être conservé sans aucune réserve. Aménager des portes de sortie affaiblirait considérablement sa portée. Il est au contraire essentiel de fixer des objectifs intermédiaires contraignants afin de garantir les avancées des États et d'éviter tout dérapage. La flexibilité donnée aux objectifs nationaux doit être strictement limitée, de manière à inciter chaque pays à exploiter au maximum son potentiel national et à éviter d'éventuels effets pervers liés à la délocalisation des productions. C'est pourquoi, la fameuse « clause de rendez-vous » proposée par la France, qui permettrait en 2014 de donner encore plus de flexibilité aux États membres dans la réalisation de leurs objectifs, doit être rejetée.

Pour en savoir plus :

Karine Gavand, Greenpeace France : 06 77 04 61 90

Raphael Claustre, Cler : 06 03 85 87 96

Conclusion

Dans le cadre de sa présidence de l'Union européenne, la France, bien plus soucieuse de soigner son image que de lutter contre le réchauffement de la planète, n'est pas du tout à la hauteur. Pour s'enorgueillir de l'adoption sous sa présidence du paquet énergie-climat, elle n'hésite pas à revoir à la baisse l'ensemble des ambitions de ce dernier, qui se trouve passé à la moulinette des volontés de chaque État membre. Heureusement, les États membres ne seront pas les seuls à décider du contenu de la future politique énergétique et climatique de l'Europe. Le Parlement européen, en vertu de la procédure de codécision, a aussi son mot à dire et le message qu'il porte est bien plus ambitieux que celui des États. Le Réseau action climat appelle la France, en particulier le président de la République, à écouter le message des députés européens au lieu de brader l'avenir de la planète.